

Association des Résidents des Pléiades



Sommaire

1	<i>Édito</i>
2	<i>L'Assemblée Générale en photo</i>
3-7	<i>Espace régional des Pétades</i>
8	<i>Un regard historique</i>
9	<i>La St-Jean en photo</i>
10-11	<i>Ce qu'ils deviennent</i>
12	<i>La Neuve en bref</i>
13	<i>La St-Nicolas en photo</i>

Agenda 2017

09 Juin	<i>Assemblée Générale 2017</i>
24 Juin	<i>Saint-Jean</i>
2 Décembre	<i>Saint-Nicolas</i>

Edite

Voilà le deuxième printemps que nous vivons ici, aux Pléiades, nous qui habitons tout à fait au bord du lac, au milieu des vignes.

Alors que depuis 2010, nous venions pour le week-end et les vacances, nous avons commencé à faire connaissance de nos voisins. Puis peu à peu, nous avons tissé des liens avec certains. Nous avons pris notre retraite à l'automne 2015 et nous sommes définitivement installés ici. Bien-être total !

Nos amis du « bas » nous disaient : « Comment, vous allez vivre à la montagne ? Mais, le lac va vous manquer ! »

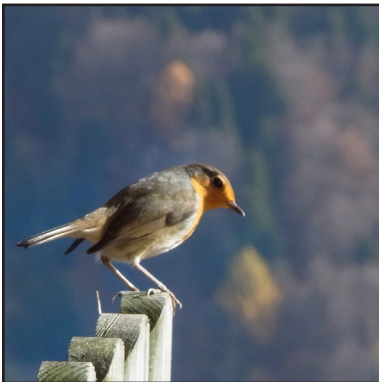
Savent-ils l'émotion de rencontrer presque chaque jour chevreuil, chamois ou renard ? Ou même parfois lièvre, blaireau, hibou ? Connaissent-ils, à part les narcisses, la richesse de la flore ? Et vivre l'hiver au-dessus du stratus, contempler le ciel nocturne sans pollution lumineuse ?



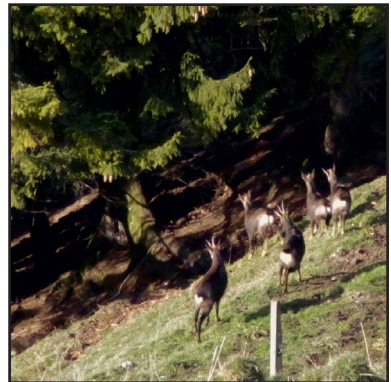
M. Guidi

Et si le lac vient à nous manquer, il suffit de marcher jusqu'à la ferme Brûlée, il est là, tout entier, à nos pieds.

Françoise Guidi



M. Guidi



M. Guidi

Annonce

Le comité cherche à se renouveler et aimerait accueillir un représentant des résidents secondaires et/ou un jeune habitant dynamique. N'hésitez pas, rejoignez-nous, la tâche n'est pas insurmontable et le plaisir important.

L'Assemblée Générale en photo



Photos : Werner Stegman

Espace régional des Pléiades

L'Espace Régional des Pléiades est sorti de terre

On le voit s'élever au fil des semaines alors qu'on en parlait déjà depuis de nombreuses années. Impossible dès lors de ne pas consacrer la grande partie de ce bulletin à l'ERP. Nous avons rencontré Dominique Martin, Syndic de Blonay, mais aussi Président de la coopérative de l'Espace Régional des Pléiades.

Historique :

C'est en 1986 qu'Albert Mamin, conseiller communal, déposait une motion pour trouver des solutions afin de renforcer les possibilités d'accueil aux Motalles pour les adeptes des sports d'endurance. En 1998, un premier préavis – 10 ans plus tard – est déposé et permettra à la commune d'acheter les deux parcelles sur lesquelles se construit aujourd'hui l'ERP.

Après l'achat, la municipalité s'est questionnée sur les zones qui devaient rester dédiées au sport et au loisir, et celles qui pourraient accueillir cette construction. Dès le départ, il paraît évident qu'elle devrait se faire en aval. Mais je relève cette observation intéressante que l'on trouve dans un préavis : « La construction d'un complexe sportif d'accueil devrait se situer en aval de la route, en lisière de la forêt, afin de préserver la vue sur la plaine du Rhône. » On remarque qu'aujourd'hui, on a décidé justement de construire à cet endroit, pour pouvoir profiter de la vue... depuis la terrasse.

Ce préavis de 1998 accepté aura permis l'achat de la parcelle de Mme Guignet (5539 m²) pour frs 104'700.- et l'octroi d'un crédit de frs 30'000.- pour une première étude par le bureau d'architecte Cantatore. Il est intéressant de relever que ce projet figurait déjà au plan des investissements de 1997 pour un montant de frs 110'000.-

En décembre 2001, le plan partiel d'affectation des Motalles est entériné. Le projet semble en bonne voie. Un groupe de travail, en place depuis 1996, cherche à définir les contours de ce centre qui est décrit ainsi dans le préavis proposé au Conseil communal en 2004 pour un nouveau crédit d'étude de frs 200'000.- : il devrait répondre à des possibilités d'activités didactiques, sportives, de loisir, offrir des locaux techniques et fédérer les différentes activités de la région.

Puis, en juin 2008, la municipalité de Blonay présente un nouveau préavis de construction cette fois pour un montant d'un million de francs. En effet, le permis de construire obtenu préalablement arrive à échéance en octobre de la même année, il s'agit alors de mettre en route le projet rapidement.



Ce préavis sera finalement retiré par la municipalité, car jugé trop ambitieux, et en 2010, un nouveau préavis est déposé qui demande frs 50'000.- pour une nouvelle étude, montant payé à l'identique par Saint-Légier. A ce moment, les dortoirs disparaissent et l'idée d'un exploitant individuel qui gérerait la buvette et les tâches de conciergerie apparaît. Il est rappelé dans le préavis que de nombreux frais ont déjà été engendrés pour ce projet, tous acceptés par le Conseil, et qu'il semblerait mal venu de ne pas aller de l'avant. Ce préavis est accepté.



www.blonay.ch/erp

En 2014, une demande de crédit de frs 317'000.- pour la mise en soumission et le suivi de construction est accepté, mais la commission d'étude avait relevé l'aberration du saucissonnage des phases d'étude amenant le montant total à frs 430'000.-

Elle relève aussi les coûts de fonctionnement qui seront à la charge de la commune qui paraissent inévitables, car la réelle rentabilité du restaurant paraît très aléatoire. Pourtant, elle démontre clairement qu'après 28 ans de réflexion, il est temps que le projet avance.

Puis, en janvier 2016, la municipalité dépose deux préavis. L'un pour la construction avec, à charge de Blonay, un montant de frs 1'183'000.- et 800'000.- pour Saint-Légier, et l'autre qui vise à faire reconnaître d'intérêt public régional ce projet pour qu'il puisse bénéficier d'une participation de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL), fond alimenté par les 11 communes du Haut-Léman pour soutenir certains projets d'envergure. La tension monte. Il faut que les 11 communes reconnaissent cet intérêt pour que les fonds soient débloqués et que la construction puisse démarrer. Les instigateurs du projet voient la ligne d'arrivée et croisent les doigts. Ce sera chose faite. C'est en partie en raison de cette reconnaissance que les dortoirs, pas présents dans tous les projets, réapparaissent. En effet, il ne paraît pas envisageable que ce fond finance une simple buvette de montagne. Par contre, l'argument des camps d'école ou d'autres associations fait pencher la balance. C'est le projet présenté à ce moment qui est en cours de construction. Il me semble intéressant de vous présenter également le chapitre du préavis de construction traitant de la fréquentation du site :

« Annuellement, ce sont 47'000 voyageurs qui rejoignent le sommet des Pléiades par le train, dont environ 19'000 durant les mois de décembre et janvier et 17'000 entre les mois de mai à août.

Lors de nombreux week-ends d'hiver, le parking des Motalles, d'une capacité de 132 places, est complet. Un parking de dégagement de 40 places, sis aux Pautex, est utilisé en soutien.

Au niveau de l'Ecole Suisse de Ski et de Snowboard Les Pléiades, ce ne sont pas moins de 13'500 demi-journées d'enseignement qui sont prodiguées chaque hiver sur le domaine skiable, selon la statistique de ces dix dernières années. La moitié des cours sont dispensés aux élèves des Ecoles de Blonay, St-Légier- La Chiésaz, Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Chardonne et Jongny. L'autre moitié concerne les cours de Noël, Nouvel-An, des relâches, ainsi que les cours collectifs.

De nombreuses autres activités amènent régulièrement des touristes et promeneurs comme la Réserve des Tenasses, le circuit Astro-Pléiades, le sentier de l'Ermite, les nombreux sentiers pédestres, les circuits VTT, les narcisses, etc...

Au vu des chiffres et des activités précitées, on peut raisonnablement avancer une fréquentation annuelle supérieure à 25'000 visiteurs sur le site des Motalles. En prenant un minimum de 25 % de ce chiffre, on peut estimer le nombre de consommateurs à plus de 6'000 pour l'Espace Régional des Pléiades. »

L'avenir nous dira si ces prévisions étaient pessimistes ou trop optimistes, et à ce propos, les avis divergent. Reste à développer les activités des autres saisons pour assurer un avenir radieux à l'ERP.



www.blonay.ch/erp

Anne-Laure Emmenegger



Plan du sous-sol - Enquête publique 2015
(En orange : extension des dortoirs / sanitaires)

Plan du rez-de-chaussée - Enquête publique 2015
buvette / terrasse / accueil touristique

En savoir plus

Retrouvez sur notre site Internet un dossier plus complet avec des extraits de préavis, des liens vers les photos du chantier et d'autres informations supplémentaires.

ERP - Dominique Martin



www.blonay.ch/erp

Interview de Dominique Martin, syndic de la commune de Blonay et Président de la coopérative qui a pour mission principale l'exploitation du centre et son entretien. Elle est composée de 7 membres : un représentant de la commune de Blonay, un de la commune de Saint-Légier (en la personne des deux syndics), un représentant de la coopérative des Pléiades, par son ancien président, M. Karlen, les transports MVR, les milieux touristiques par M. Margot, et deux utilisateurs de l'ERP, M. Montet et Gasser.

Quelles sont vos grandes satisfactions par rapport à la réalisation de ce projet qui aura pris une trentaine d'année?

Ce qui me satisfait le plus, c'est qu'il est de la même envergure que le premier projet retiré, à savoir frs 4'700'000.-, mais le financement a été mieux partagé et surtout, nous avons cherché des fonds externes. Il s'agit réellement d'un partenariat public-privé avec plus d'un million de fonds privés, en partie grâce à une donation. Au démarrage des travaux, 95% des fonds étaient assurés, maintenant nous en sommes à 99%.

Nous avons proposé un projet du 21^e siècle avec une possibilité de dortoirs sur un site qui peut faire découvrir les Pléiades sur les 4 saisons.

Je suis également satisfait de notre réflexion en bonne voie pour avoir un jour un seul gérant sur le site du restaurant des Pléiades, au sommet, et à l'ERP. Ce travail en synergie plutôt qu'en concurrence est indispensable pour le développement de tous les Pléiades.

Nous voulons aussi que le gérant puisse aider à développer un tourisme très doux. On monte aux Pléiades pour s'aérer. La palette sportive est déjà grande : raquettes vélos, ... Il y a une multiplicité d'activités possibles.

Avez-vous des frustrations qui demeurent ?

C'est vrai qu'il aurait été vraiment intéressant d'excaver pour avoir une réserve de locaux à disposition, mais malheureusement il y a la nécessité de rester dans les budgets. On aurait aimé avoir des murs en pierre ou des toitures en tavillons. Malheureusement, la réalité des chiffres nous a rattrapé. Mais ma plus grande frustration reste la longueur de l'évolution du dossier, surtout en raison des aspects légaux, de la coopération entre les communes. Plus il y a de partenaires, plus les choses sont ralenties.

Avez-vous des craintes pour l'avenir ?

Non, nous n'avons pas de craintes majeures, mais cela reste un défi entrepreneurial important : il y a des questions auxquelles il faut répondre, des éléments à affronter. Il faut de la motivation et de la confiance. Une grande part de la réussite est liée à cet inconnu, mais tout le reste est sain. Il n'y a qu'un seul projet aux Pléiades, sur un site exceptionnel, avec un éventail de possibilités très large en raison des facilités d'accès, donc un public potentiel très différent.

Nous voulons également développer des sentiers thématiques, des liens seront possibles avec le chalet d'alpage de la Neuve qui sera reconstruit et ouvert au public pour faire découvrir la fabrication du fromage (Ndl : voir p. 12), il y aura des locations de vélos et d'autres choses. La neige n'est pas vraiment nécessaire parce qu'en cas de beau temps, on l'a vu cette année, les gens montent de toute manière pour s'aérer.

Il est vrai que la personnalité du gérant sera une part importante de cette réussite. On parle beaucoup de trouver un Bricod-bis (Ndl : l'ancien animateur de la Maison Picson, qui a beaucoup œuvré pour son développement et sa réussite actuelle) qui sache tout faire : aussi bien la cuisine que gonfler les pneus, louer les engins, nettoyer, cuisiner, ... Dans l'idéal, ce devrait être un couple pour que les tâches soient réparties. Il devra avoir un profil d'exploitant avec une patente, mais surtout être un organisateur multitâches pour gérer également le lieu pour le tourisme (prospectus,...).

Quels sont les projets proposés par le MVR pour développer la région ? Qu'apportera le partenariat que vous avez conclu avec l'entreprise de transport ?

Le MVR est indispensable pour faire venir des gens. Ils ont besoin eux aussi de justifier les montants reçus de la Confédération et d'augmenter leur nombre de voyageurs. Ils croient beaucoup à la période des narcisses et au développement de sentiers didactiques. Ils sont membres de la coopérative.

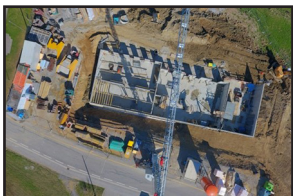
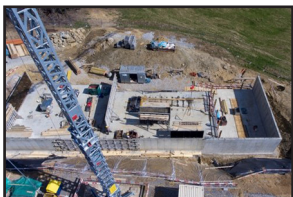
Comment se passent les travaux ?

A part un petit glissement de terrain, nous n'avons pas eu de surprise. Nous avons l'espoir d'ouvrir avant Noël.

Propos recueillis par AL. Emmenegger

Diverses photos du chantier

Sources : www.blonay.ch/erp



Un regard historique

Un peu d'étymologie... par notre archiviste

L'Espace régional des Pléiades est à côté du lieu nommé les Motalles ou parfois écrit Motalles. L'étymologie de ce mot est mystérieuse. Louise Odin dans le glossaire du patois de Blonay, paru en 1910, associe ce mot au marais. A cette époque, le parking n'existait pas et le terrain était très spongieux. Bernard Jacot, ancien archiviste de la commune, dans sa brochure Du Pila à la Piaulliause émet l'hypothèse que Motalles peut être proche du mot motela, dérivé du latin mustela, en ancien français il désigne la belette, petit mammifère carnivore rarement plus grand que 20 centimètres.

Nous nous trouvons confrontés au fait que les noms de lieux étaient prononcés en patois. Lorsqu'il fallait les écrire, chacun le faisait de la manière dont il l'avait entendu et en plus l'orthographiait différemment. C'est le procédé d'agglutination qui a eu lieu pour Lally qui s'écrivait avant l'Ally ou L'Aly. L'étymologie de ce mot n'est pour autant pas plus claire. Certains donnent son origine du vieux français alier qui désigne l'arbre l'alisier ou écrit alizier. Le bois très dur de cet arbre était recherché pour le charbonnage. D'autres historiens pensent que ce mot vient de la racine germanique lei qui signifie rocher. Il y a encore une troisième piste, Lally viendrait du bas latin legis, lia dont la définition est sentier forestier.

Et je propose une suggestion pour le futur restaurant, il pourrait se nommer Oully. C'est le nom du petit chemin se trouvant en-dessous. L'origine de ce mot probable, mais cela reste une hypothèse, serait le mot olla du patois savoyard signifie la marmite : c'est-à-dire le trou provoqué par un affaissement.

Gianni Ghiringhelli, Archiviste



Archives de Blonay

La St-Jean en photo



Photos : Werner Stegman

Ce qu'ils deviennent

« Je suis tellement amoureux du ski que je ne pourrais pas vivre sans » (cf. bulletin 2014)

Toujours sur les skis, souvent dans les airs et parfois la tête en bas...

Sampo a intégré les cadres de Swiss Ski Freestyle. Une belle récompense pour lui qui a pris le risque d'interrompre ses études afin de se consacrer entièrement au ski. Son talent et ses bons résultats lui ont donné raison.

Comme tout bon freestyler, il travaille toujours à la recherche de nouvelles sensations, mais sa discipline est exigeante et les blessures sont vite arrivées. Cet hiver, c'est un genou meurtri qui l'a stoppé dans sa progression. Remis sur pieds, il a fait son retour à la compétition en fin de saison par une épreuve de coupe du monde dans les Grisons. Aujourd'hui, il continue sa progression en Suisse ou à l'étranger. Parti à Mammoth Mountain en Californie pour réaliser des vidéos qui seront diffusées sur Youtube, Sampo continue de vivre pour sa passion.

Upea ! (magnifique, en finnois)

Pour retrouver des images et des vidéos de Sampo, suivez-le sur les réseaux sociaux.



www.facebook.com/sampovalotton



www.instagram.com/samwallot



www.altmannsports.ch

Il y a une année, nous avons laissé Fanny et Matthias Vaucher alors qu'ils s'apprêtaient à se lancer dans de nouvelles aventures (cf. bulletin 2016). Voici où ils en sont aujourd'hui.

Elle est motivée et curieuse...

Fanny avait envie de voir autre chose. Après avoir obtenu son certificat de fin de scolarité, elle a décidé de faire une année de pré-apprentissage à l'école d'Arts Appliqué de Vevey (CEPV), tout en continuant la danse à l'Atelier le Loft. Aujourd'hui, son objectif est d'être admise pour la prochaine rentrée à l'école « Dance AREA », à Genève.

Elle privilégie encore la polyvalence, de la danse classique au hip hop en passant par le contemporain. Son talent se confirme et il est toujours plus récompensé. Ainsi, elle vient de gagner trois concours internationaux.

1ère : hip-hop des automnales à Genève

1ère : solo contemporain en Bulgarie

1ère : groupe Hip-hop en Bulgarie

Bravo Fanny !



www.atelierleloft.com



www.atelierleloft.com

Il est parti vivre de nouvelles aventures de l'autre côté de l'Atlantique...

Suite à sa dernière année de sport-étude, où il a obtenu son certificat, Matthias a décidé de découvrir de nouveaux horizons et de continuer sa progression loin de nos contrées. Grâce à ses excellents résultats et ses performances remarquées, il a été admis à l'école de danse « Arts Umbrella », à Vancouver.

Départ de Lally pour la grande ville, la vie en colocation, l'apprentissage de la langue de Shakespeare et la rencontre de nouveaux collègues. Il se consacre désormais entièrement à la danse. Le rêve de faire de sa passion une profession se concrétise. Avec sa nouvelle école, les spectacles et les tournées s'enchaînent. Cet été, il sera de passage en Europe : à Paris et Amsterdam.

Félicitations Matthias !



La Neuve en bref

Le Chalet de la Neuve - Bientôt reconstruit !

Vous vous rappelez sans doute que le chalet de La Neuve, propriété de la Commune de Blonay, a été victime d'un incendie accidentel le 14 mai 2012. Ce sinistre avait été extrêmement violent et rapide, seul un mur avait subsisté. Des mesures de déblaiement et de sécurisation des lieux avaient été immédiatement prises, mais les ruines demeurent. Ce chalet d'alpage a fait l'objet d'un premier projet de la Municipalité de Blonay qu'elle avait retiré en raison de son prix trop élevé. La Commune tient à le reconstruire pour faire perdurer cet emblème historique de la commune, mais aussi pour que du bétail puisse y paître et ainsi éviter que la forêt ne se referme sur le pâturage. De nombreuses complications et divergences avec l'architecte de l'époque ont fait stagner le projet jusqu'à ce printemps.

Le projet accepté par le Conseil communal le 25 avril dernier permet de développer un aspect d'écotourisme intéressant pour la région. En effet, l'entrée dans le nouveau chalet se fera par un local de vente et un parcours didactique permettra de découvrir la fabrication du fromage, la cave et la traite des vaches dans une salle de traite moderne. L'exploitant pourra produire deux fois plus de fromage que par le passé. De plus, une demande a été faite pour que du Gruyère d'alpage AOP soit produit, ce qui est peu fréquent dans les alpages de la région, alors que paradoxalement ils sont riches d'une histoire de 600 ans. Des synergies avec l'ERP devraient aussi être développées.

Dans le projet de construction, il est prévu d'utiliser pour la charpente et la pourtraison du bois des forêts communales. Une porcherie viendra compléter cette exploitation, permettant ainsi de valoriser le petit-lait et de rendre l'exploitation plus attractive grâce à cette source de revenu supplémentaire. Des pompes-à-chaleur pour l'eau sanitaire, des panneaux photovoltaïques pour l'électricité et un système d'écoulement d'eau de source pour abaisser la température de la cave à fromage visent à réduire la consommation d'énergie fossile. De plus, dans le projet soumis au Conseil le 25 avril, la municipalité avait proposé une variante de plus-value avec un toit en tavillons. Les conseillers et conseillères communaux ont été encore plus loin : non seulement cette idée a été acceptée, mais en plus il a été demandé que le toit de la porcherie, attenant au chalet, soit aussi en tavillons, ceci pour valoriser un artisanat en perte de vitesse et ce lieu visible depuis loin à la ronde.

Les travaux devraient commencer cette fin de printemps et se terminer au début de l'été 2018, afin que le chalet puisse être exploité l'été prochain.

Vous pouvez retrouver le préavis de ce projet de construction, les plans ainsi que les rapports des commissions d'étude sur notre site Internet.

Historique

En 1764, l'alpage de La Neuve était exploité par des gens de Tercier. Sur un plan datant de 1836, une bâtisse est déjà visible. Depuis 1891, la Société d'alpage de Blonay et environs exploite cet alpage.

On retrouve dans les archives certains chiffres montrant la manière dont l'exploitation est conduite. On apprend ainsi qu'en 1989, un montant de CHF 600.00 était facturé au propriétaire mettant une vache à l'alpage et une somme de CHF 240.00 pour une génisse. Le propriétaire acceptant de participer à des corvées sur place pouvait bénéficier d'une réduction de CHF 100.00 par jour de travail effectué. Cette même année, 20 porcs engraisés sur place ont été vendus au prix de CHF 5.00 le kilo.

La St-Nicolas en photo



Photos : Werner Stegman

Association des Résidents des Pléiades

ARP

Case Postale 680 - Lally
1807 Blonay
<http://arp.lally.ch>

Comité

Président	Yves Membrez
Vice-présidente	Anne-Laure Emmenegger
Secrétaire	Françoise Schneiter
Trésorier	Jean-François Coderey
Membre	Fatima Dubois

Compte de chèques postaux :
Association des Résidents des Pléiades Blonay
18-3355-5

Montant de la cotisation annuelle Fr. 30.-